

Orléans, le 12 octobre 2018

Réf. DIC/N°22-2018

Liste des destinataires au verso

**Objet :** Consultation du public sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation  
du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019

**PJ :** feuillet pour informer et relayer la consultation

Mesdames, Messieurs,

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, vous êtes consultés sur :

- les questions importantes et le programme de travail pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027,
- les questions importantes, le programme de travail et le calendrier pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Loire-Bretagne 2022-2027 ainsi que l'évaluation préliminaire des risques d'inondation et la sélection des territoires à risque d'inondation important.

Nous vous invitons à participer à cette consultation en organisant un débat ou un point d'information au sein de votre structure. Nous vous remercions de nous faire part de vos observations au cours du premier trimestre 2019, et au plus tard avant le 2 mai 2019.

Nous vous invitons également à faire connaître cette consultation auprès de vos publics.

Tous les documents de la consultation sont téléchargeables sur le site [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr) ainsi que les outils pour relayer l'information (affiche, article type...). Une trame de réponse est à disposition des acteurs et un questionnaire en ligne pour les réponses des citoyens.

Les observations recueillies seront étudiées par le comité de bassin et les services de l'État qui établiront, avant fin 2019, une version définitive des questions importantes pour le Sdage et le PGRI 2022-2027. Le Sdage et le PGRI s'imposeront à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'aménagement du territoire.

Les services de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire, coordinatrice du bassin, restent à votre disposition pour tout éclairage complémentaire.

Nous vous remercions par avance de votre contribution et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président  
du comité de bassin Loire-Bretagne

Thierry BURLOT

Le Préfet de la région Centre-Val de Loire,  
coordonnateur du bassin Loire-Bretagne

Jean-Marc FALCONE

**Liste des destinataires du bassin Loire-Bretagne :**

- Présidentes et présidents des associations départementales des maires
- Maires
- Présidentes et présidents des intercommunalités et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)
- Présidentes et présidents des structures porteuses de contrats territoriaux
- Présidentes et présidents de PAPI (programme d'actions de prévention des inondations)
- Présidentes et présidents de SCOT (schéma de cohérence territoriale)
- Représentantes et représentants des collectivités situées sur des territoires à risques importants d'inondations (TRI)
- Présidentes et présidents des associations
- Présidentes et présidents des chambres départementales et interdépartementales des notaires
- Présidentes et présidents des agences d'urbanisme
- Directrices et directeurs des agences régionales de santé





# Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

2 NOV. 2018  
> 02 MAI 2019



## Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur  
[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)

### Quels avis ?

- **Les habitants** du bassin Loire-Bretagne
- **Tous les acteurs** : intercommunalités, mairies, parcs naturels, conseils départementaux, régionaux, chambres consulaires, commissions locales de l'eau, associations, syndicats d'eau, d'aménagement...

### Sur quoi ?

Les documents du bassin Loire-Bretagne :

- **Questions importantes et programme de travail** pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage),
- **Questions importantes, programme de travail et calendrier** pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI), évaluation préliminaire des risques d'inondation et sélection des territoires à risque d'inondation important.

### Comment ?

- Répondez en ligne sur [www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)
- Envoyez vos contributions écrites à [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr)





# Outils



Affiche 40 x 60



Tracts

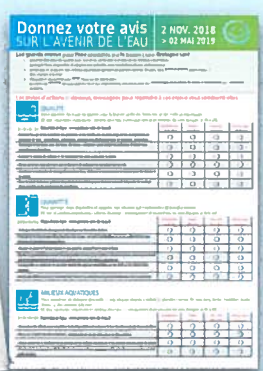


Bannières web, articles types...  
Besoin d'outils : sdage@eau-loire-bretagne.fr

Notice d'information sur la consultation



Le questionnaire détachable



**Donnez votre avis en ligne sur**  
**[www.prenons-soin-de-leau.fr](http://www.prenons-soin-de-leau.fr)**

**Les documents du bassin Loire-Bretagne mis à disposition du public afin de recueillir ses observations :**

Pour la révision du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) :  
**Questions importantes et programme de travail**



Pour la révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) :

- Questions importantes, programme de travail et calendrier
- Evaluation préliminaire des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne
- Liste des territoires à risque important d'inondation

